



**BRETAGNE
BREIZH**

Déclaration préalable du Sgen-CFDT au CTSD du 8 février 2024
(carte scolaire 1^{er} et 2nd degré)

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,
Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

Pour la énième fois, nous engageons une préparation de la rentrée prochaine sur la base de décisions non concertées et annoncées peu de temps avant l'ouverture des opérations. À charge pour les personnels dans les services et les établissements de mettre en musique les desideratas ministériels, et présidentiels, dans un contexte de contrainte budgétaire.

Nous déplorions l'an passé ici-même le peu de moyens attribués à l'École inclusive, les difficultés du remplacement, les inégalités scolaires, l'explosion des tâches administratives, le manque de postes en RASED...

Cette carte solaire, comme les précédentes, ne prend pas en compte les nombreuses alertes sur les conditions de travail des personnels, en particulier dans le premier degré. Elle ne prend pas plus en compte pour notre département le manque d'Accompagnants pour les élèves en situation de handicap ou le manque de places en établissements spécialisés. Cette fois, donc, le projet de carte scolaire prévoit une diminution du nombre de postes dans notre académie comme dans beaucoup d'autres. Malgré la baisse démographique, notre académie est celle dont le P/E progresse le moins, ce P/E reste en dessous de la moyenne nationale

Nous nous interrogeons sur les objectifs de notre Ministère au vu des moyens attribués - ou plutôt retirés ! - pour la rentrée 2024 : la diminution du nombre d'élèves n'était-elle pas l'occasion d'améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves, nous qui avons le triste record des classes les plus chargées d'Europe ?

Par ailleurs, nous comprenons difficilement les attaques d'Amélie Oudéa-Castéra envers l'école publique et la soi-disant absence des enseignant·es..., enseignant·es en réalité moins absent·es pour maladie que partout ailleurs. Les difficultés de remplacement sont bien le fruit d'une politique, celle de ce président et de ses gouvernements depuis 7ans ! L'absence de remplacement des enseignant·es assèche depuis plusieurs années leur accès à la formation continue hors des 18 heures annuelles. Par ailleurs, quand un·e enseignant·e est absent·e et non remplacé·e les élèves sont réparti·es dans les autres classes, au détriment des conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves. Il est urgent par ailleurs de donner aux personnels les moyens et un cadre pédagogique permettant une meilleure mise en œuvre de l'inclusion. Cela passe par l'ouverture de postes d'enseignant·es surnuméraires.

Le temps du politique est différent du temps éducatif, on le sait. Les annonces régulières et désordonnées des ministres successives et successifs sont le signe d'une

impréparation consternante qui met en tension le système éducatif. A force de changer de cap, les politiques menées à l'Education Nationale, insuffisamment concertées, jamais évaluées, répondent principalement à une analyse comptable des moyens alloués ou à des lubies personnelles, et sont vouées à l'échec. Les nouvelles orientations passéistes fixées par ce gouvernement, déconnectées des réalités de travail des personnels et des données scientifiques ne répondent pas aux enjeux actuels de l'École : former des citoyens éclairés, respectueux d'autrui, conscients des enjeux environnementaux ...

Au Sgen-CFDT, nous considérons que la réforme du collège est inacceptable et signe sans l'assumer la fin du collège unique. La mise en place des groupes de niveaux en français et en mathématiques en 6^{ème} et 5^{ème} bouleverse à la fois l'organisation pédagogique des collèges, et soulève bien des questions quant aux objectifs visés. La ministre a tenté d'y répondre mais les clarifications qu'elle a souhaitées apporter n'ont pas levé le flou qui continue d'entourer cette réforme.

Au Sgen-CFDT, nous exprimons haut et fort que cette réforme ne réponde pas au principe énoncé de mieux accompagner l'ensemble des élèves, en adaptant le rythme et la forme des apprentissages au profil des élèves, tout en maintenant une ambition égale, mais se traduise dans les faits par la constitution d'une voie de relégation. En totale contradiction avec l'ambition d'une école inclusive ce projet est celui d'une école du tri social. Ces groupes de niveaux soulèvent, sans y répondre, la question de l'inclusion scolaire. Les élèves des dispositifs ULIS sont-ils notamment condamnés à demeurer dans le groupe des plus faibles ? Quid des élèves de SEGPA ?

Cette enveloppe est insuffisante pour accompagner la mise en place des groupes de niveau flexibles (comme continu de l'affirmer le ministère). A moyen constant, cela conduira de fait à la constitution de classes de niveaux. Les établissements devront prendre sur les marges pédagogiques, au détriment d'autres projets pédagogiques existants dans les établissements.

Les enseignants et enseignantes qui s'interrogent sur le sens de leur métier, et craignent ainsi devoir s'inscrire dans une démarche opposée aux principes qui les ont fait s'engager, pour la réussite de tous.

Les textes censés encadrer cette réforme sont toujours en cours de rédaction, alors même que les opérations de répartition de l'enveloppe globale horaires se terminent dans les jours à venir.

Le Sgen-CFDT, comme la plupart des autres organisations, s'oppose à cette réforme contraire aux valeurs de l'école publique.

A propos des lycées professionnels, le projet de texte qui modifie les grilles horaires, et instaure une augmentation de 6 semaines des stages en terminale nous paraît contraire à un diplôme de qualité. La réforme est synonyme de moins d'école pour les élèves, d'inégalité de

réussite aux examens avec la mise en place des parcours différenciés, et d'une nouvelle dégradation des conditions de travail des professeur-es de lycée professionnel.

Les revendications du Sgen-CFDT restent les mêmes : la participation des organisations syndicales à un groupe de pilotage d'une réforme plus ambitieuse pour la voie professionnelle, la prise en compte de la formation en CAP, miroir des bac pro, un renforcement des moyens au service du lien entre bac pro et BTS, une année complémentaire post-bac pour sécuriser la suite du parcours de l'élève (poursuite d'études ou insertion dans un emploi durable) et des cartes de formations qui prennent en compte l'ensemble des composantes économique, sociale et scolaire.

En ce qui concerne le 1^{er} degré en Ille et Vilaine, et la carte scolaire, la rentrée de septembre 2024 serait marquée par une baisse démographique de 695 élèves dans les écoles publiques. La dotation réduite de 3 emplois, auxquels il faut ajouter 5 emplois réservés aux départs exceptionnels en formation breton, ne permettra pas de couvrir tous les besoins importants : seuils pour GS, CP et CE1 dans toutes les écoles, éducation prioritaire, effectifs dans les maternelles, remplacements, Rased, école inclusive...

Ce sont plus de 80 fermetures qui sont prévues, pour environ 50 ouvertures : un vrai jeu de massacre ! Mais tous les indicateurs, choisis par l'administration, le montrent : le taux d'encadrement augmente avec un P/E qui passerait de 5,70 à 5,76 à la prochaine rentrée, le nombre d'élèves par classe baisse.

Les pertes de postes accompagnent la baisse démographique mais de façon suffisamment subtile pour que ces outils mathématiques montrent un tableau dont le Ministère peut être fier, notamment pour sa communication dans les médias. Ainsi, si nous disposions de certaines données, nous pourrions inventer d'autres indicateurs que le P/E.

- le PP/E : nombre de projets personnalisés de réussite éducative pour 100 élèves
- Le HN/E : nombre d'heures d'AESH Notifiées pour 100 élèves

Il deviendrait évident de manière tout aussi objective et mathématique, que les classes sont de plus en plus complexes à gérer et que, pour chaque élève, le temps de suivi et d'individualisation est de plus en plus important. Nous osons vous rappeler que les fiches SST remplies par les enseignant-es du 1^{er} degré d'Ille et Vilaine représentent environ la moitié des fiches SST de notre académie. Ces difficultés ne seront pas du tout accompagnées dans les classes.

Les personnels qui font l'école au quotidien attendent des politiques cohérentes, respectueuses de leurs expertises professionnelles, de leurs conditions de travail et de leur qualité de vie.

Merci de votre attention.